



## Délimitation et clôture d'un terrain

-----  
Par galentuzias

Bonjour,

Je possède un grand terrain sur lequel j'ai donné une partie à ma fille qui a fait construire sa maison en fait les maisons sont dans la même orientation mais plus décalées.

On ne s'entends plus avec ma fille , moi je suis nu propriétaire de ma maison mon épouse usufruitière.

Puis je exiger de ma fille qu'elle clôture sa partie de terrain.

Merci pour votre conseil

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Non vous ne pouvez pas obliger votre fille à se clôturer.

Par contre vous pouvez clôturer la parcelle dont vous êtes propriétaire.

Vérifiez à la mairie les règles à respecter pour cette clôture (hauteur, couleur, etc).